

## 1. Préambule

La société GIAM INFORMATIQUE (ci-après dénommée « GIAM INFORMATIQUE ») conçoit et réalise une gamme de progiciels destinés à des Négoces spécialisés. Elle propose à ses clients diverses prestations (ci-après dénommées « services »), telles que :

- la fourniture de progiciels et de logiciels tiers ;
- la vente de matériels ;
- la réalisation de services associés ou non associés aux progiciels.

## 2. Objet

Les présentes conditions particulières ont pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles GIAM INFORMATIQUE accorde au Client qui l'accepte, un droit personnel, non cessible, non transmissible et non-exclusif, d'utiliser le Progiciel (ci-après dénommé « le Progiciel »), tel que décrit en annexe « Description des progiciels », conformément à sa destination, et pour les besoins visés aux présentes. Les présentes conditions particulières sont soumises aux conditions générales. Le client déclare avoir adhéré sans réserves aux termes des conditions générales référencées dans le bon de commande.

## 3. Définitions

Les termes ci-dessous définis auront entre les parties la signification suivante :

- « Anomalie » : tout défaut de fonctionnement du Progiciel, empêchant l'exécution de l'une des fonctionnalités prévues dans sa documentation, exclusivement imputable au Progiciel et reproductible en présence de GIAM INFORMATIQUE. Sont exclues de la définition ci-dessus tous les défauts de fonctionnement liés à une modification du paramétrage du Progiciel, au matériel ou aux logiciels avec lesquels le Progiciel interopère ;
- « Documentation » : désigne la documentation d'utilisation ainsi que, le cas échéant, la documentation en ligne, et de façon générale, toutes informations techniques se rapportant au Progiciel à l'exclusion de celles qui constitue le matériel de conception préparatoire au sens de l'article L.112-2 du Code de la Propriété Intellectuelle, tels que les dossiers d'analyse fonctionnelle et organique, dossiers de programmation et de tests.
- « Livraison » : désigne la mise à disposition du progiciel au bénéfice du client ;
- « Licence d'utilisation » : désigne le droit d'utiliser un exemplaire du progiciel conformément aux modalités définies aux présentes ;
- « Logiciels tiers » désigne les logiciels édités par un éditeur tiers dont la licence est accordée conformément au contrat de licence de l'éditeur.
- « Matériels » : désigne les équipements informatiques et périphériques tels que notamment les ordinateurs portables, les stations de travail, les serveurs, les onduleurs, les robots de sauvegarde et/ou d'archivage ;
- « Progiciel » désigne le Progiciel objet des présentes ainsi que ses modules complémentaires visés au Bon de commande et décrits en annexe « Description des progiciels ».

## 4. Propriété intellectuelle

### 4.1. Etendue du droit d'utilisation

GIAM INFORMATIQUE autorise expressément le Client à utiliser le progiciel et sa documentation associée au sens de l'article L.122-6-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Toute utilisation non autorisée par GIAM INFORMATIQUE au titre des présentes, et non

conforme aux dispositions des articles L.122-6 et suivants du Code de la propriété intellectuelle, est illicite.

Ainsi, il est notamment interdit au Client de procéder à :

- toute utilisation du progiciel en code source,
- toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, du progiciel et de la documentation non expressément autorisée par les présentes, à l'exception de copies de sauvegarde pour des motifs de sécurité qui ne sont utilisables qu'en cas de défaillance de l'exemplaire installé sur la configuration d'exploitation ;
- toute représentation, diffusion ou commercialisation du progiciel, que ce soit à titre gracieux ou onéreux ;
- toute mise à disposition directe ou indirecte du progiciel au bénéfice d'un tiers, notamment par divulgation, location, cession, prêt, ainsi que toute utilisation pour la fourniture de prestations à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux, en particulier l'infogérance ;
- toute intégration totale ou partielle du progiciel dans un système d'information autre que la configuration d'exploitation ;
- toute transcription, directe ou indirecte, ou traduction dans d'autres langages du progiciel ainsi que sa modification, même partielle, en vue notamment d'une utilisation sur tout autre matériel que celui ou ceux décrits au Bon de commande ;
- toute modification des données par un logiciel tiers.

Il est expressément convenu entre les parties que GIAM INFORMATIQUE se réserve le droit de corriger les erreurs.

### 4.2 Périmètre du droit d'utilisation

La licence concédée par les présentes est personnelle, non exclusive et non transférable, valable pour une utilisation en code objet sur le seul matériel informatique (Serveur et poste client) et le seul site géographique spécifié au Bon de Commande, le tout dans les limites fixées à l'annexe « Description du progiciel », que le Client reconnaît avoir en sa possession. Toute autre utilisation, et notamment toute mise à disposition à des tiers, y compris à titre gratuit, ou toute utilisation sur des sites non mentionnés au Bon de Commande, est strictement interdite.

Par exception à ce qui précède, il est entendu que :

- dans le cas d'une licence multi-sites, le Progiciel pourra être utilisé sur l'ensemble des sites d'implantation spécifiés dans la proposition commerciale ;
- dans le cas de cession à un tiers, personne physique ou morale, successeur dans l'activité du Client, le droit d'utilisation pourra être transmis audit successeur, sous réserve que (a) le Client notifie, préalablement et par écrit, cette transmission à GIAM INFORMATIQUE et, (b) que le successeur notifie par écrit à GIAM INFORMATIQUE son acceptation des termes des présentes conditions particulières de licence ainsi que des conditions générales figurant au Bon de Commande.

Nonobstant ce qui précède, le Client peut utiliser le Progiciel à partir de terminaux déportés reliés à au(x) matériel(s) désigné(s) au Bon de Commande. En tout état de cause, le Client s'engage à respecter strictement les limites d'utilisation spécifiées ci-dessus et en annexe « Description du Progiciel ».

Toute modification de site(s) ou de matériel(s) désigné(s) au bon de commande doit être préalablement autorisée par GIAM INFORMATIQUE, qui pourra subordonner son accord à l'application d'un complément de redevance. En tout état de cause l'accord sur une modification des éléments susvisés devra être retracé dans un avenant.

Toute modification du matériel sur lequel le Progiciel est exploité ou plus généralement de l'environnement d'exploitation du Progiciel est effectuée sous la seule responsabilité du Client, notamment en termes de compatibilité.

GIAM INFORMATIQUE se réserve la faculté d'assortir le progiciel d'un dispositif technique susceptible d'empêcher tout usage dudit progiciel non expressément autorisé au titre des présentes. En outre, le Client donne son autorisation à GIAM INFORMATIQUE pour réaliser les audits de contrôle par télémaintenance.

## 5. Conditions financières

En contrepartie du droit d'utilisation du Progiciel, le Client règle à GIAM INFORMATIQUE une redevance dont le prix est fixé au bon de commande.

## 6 Audit

GIAM INFORMATIQUE pourra à tout moment procéder à tout audit qui lui paraîtrait opportun pour vérifier que l'utilisation du Progiciel demeure dans les limites qui sont définies au présent contrat et en annexe « Description du Progiciel ». Ces audits devront perturber le moins possible le déroulement des activités normales du Client. En cas d'écart, GIAM INFORMATIQUE pourra, sans préjudice de ses autres droits, facturer le complément de redevance correspondant à l'utilisation effective du Progiciel.

## 7. Durée

Les présentes conditions particulières entrent en vigueur à compter de la date de la signature par les parties du bon de commande.

Les droits de propriété intellectuelle concédés au Client sur le Progiciel le sont pour la durée légale des droits d'auteur sous réserve des dispositions qui suivent.

## 8. Support

GIAM INFORMATIQUE assure le support du Progiciel selon les termes et conditions des « Conditions particulières de support progiciel ». Toutefois, l'évolution des technologies ou de la politique éditoriale de GIAM INFORMATIQUE peuvent conduire cette dernière à cesser d'assurer le support de certains modules ou de certaines versions du Progiciel. Dans cette hypothèse, GIAM INFORMATIQUE s'engage à informer le client avec un préavis de douze mois, de cette cessation et des solutions alternatives dont dispose le Client.

## 10. Livraison - Installation

GIAM INFORMATIQUE assure :

- la livraison de l'exemplaire du Progiciel ;
- la livraison des modules de connexion et de communication.

Aux fins d'installation, le Client pourra bénéficier de l'assistance de GIAM INFORMATIQUE pour réaliser ces opérations. Ce service devra faire l'objet d'un bon de commande prévu à cet effet.

## 11. Conformité

Conformément aux dispositions énoncées aux conditions générales, le client dispose d'un délai de 30 (trente) jours à compter de la livraison du progiciel, objet des présentes, pour s'assurer de sa conformité au bon de commande et à la documentation, et pour faire valoir à GIAM INFORMATIQUE, par lettre recommandée avec accusé de réception, une quelconque non-conformité.

A défaut, la réception du progiciel est réputée acquise de manière tacite et sans réserve.

## 12. Garantie

### 12.1 Garantie contractuelle

GIAM INFORMATIQUE s'engage à garantir le Progiciel pendant une période de trois (3) mois à compter de la date de livraison du Progiciel ou, lorsqu'un lotissement est intervenu, de la livraison des composants constitutifs du lot installé.

GIAM INFORMATIQUE s'engage pendant cette période à corriger les anomalies non aléatoires, reproductibles et imputables au progiciel mis à disposition. GIAM INFORMATIQUE s'engage également à livrer au Client les versions correctives du progiciel qui seront éditées par GIAM INFORMATIQUE uniquement pendant la période de garantie.

Cette garantie se cumule avec les services de support.

La présente garantie est exclue :

- si l'anomalie provient du non-respect par le Client de la documentation ;
- si l'anomalie résulte d'une intervention effectuée sur le progiciel sans autorisation ;
- si l'anomalie provient d'autres Progiciels que celui objet du présent contrat, ou des données saisies ou injectées aux fins d'utiliser le progiciel ;
- si l'anomalie provient de logiciels tiers (...).

### 12.2 Garantie de jouissance paisible

GIAM INFORMATIQUE garantit le Client contre toute action en contrefaçon. A ce titre, GIAM INFORMATIQUE s'engage à intervenir dans toutes actions qui seraient initiées à l'encontre du Client sur le fondement de la contrefaçon ou la violation des droits de propriété intellectuelle.

Cette garantie est soumise aux conditions expresses suivantes :

- que le Client ait notifié, dans les quinze (15) jours calendaires, par écrit, l'action en contrefaçon ou la déclaration ayant précédé cette action ;
- que GIAM INFORMATIQUE ait été mise en mesure, par le Client d'assurer la défense de ses propres intérêts et de ceux de son Client et, pour ce faire, que le Client ait collaboré loyalement à ladite défense en fournissant tous les éléments, informations et assistances nécessaires pour mener à bien une telle défense ;
- que le Client n'ait procédé à aucune intervention sur les programmes informatiques concernés ;

Toute modification du Progiciel sans l'accord écrit préalable de GIAM INFORMATIQUE exclurait automatiquement la mise en oeuvre de cette garantie.

## 13. Interopérabilité

Conformément à l'article L.122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle, le Client pourra obtenir auprès de GIAM INFORMATIQUE, facilement et rapidement, les informations nécessaires à l'interopérabilité du Progiciel avec d'autres progiciels créés de façon indépendante. Ces informations seront fournies au client dans les 2 (deux) mois suivant la réception de la demande, qui sera formulée par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception adressée à GIAM INFORMATIQUE. Il est expressément convenu que ces informations ne peuvent être utilisées par le Client que dans la limite et le strict respect des dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle relatives à l'interopérabilité. Le Client effectue ou fait effectuer les opérations d'interopérabilité à ses seuls risques et périls, et demeure seul responsable des conséquences dommageables qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement du Progiciel en raison des travaux d'interopérabilité. GIAM INFORMATIQUE se réserve le droit exclusif de corriger les erreurs dont serait affecté le Progiciel.

## 14. Paramétrage

Le progiciel est fourni au client, accompagné d'un ensemble de données (documentations, schémas, et

modèles de document), destinées à faciliter la démarche de mise en oeuvre du progiciel. En raison du nombre, de la complexité de ces données, de leur nécessaire actualisation, et du fait qu'elles soient sous la responsabilité du professionnel du Négoce de bâtiment, GIAM INFORMATIQUE ne saurait garantir le caractère complet et l'exactitude desdites données. Il appartient en conséquence au client de procéder à l'ensemble des vérifications et aux modifications nécessaires, eu égard aux particularités de l'exercice de sa profession et de sa propre expertise, ainsi qu'aux adaptations nécessaires desdites données au regard de l'évolution du cadre réglementaire.

## 15. Obligations du Client

Il appartient au Client d'obtenir l'ensemble des autorisations administratives et réglementaires nécessaires à la mise en oeuvre du Progiciel. Il en est ainsi notamment, des obligations liées à l'application de la Loi relative aux fichiers et aux libertés, et de procéder aux sauvegardes régulières de ses fichiers et données, (un jeu de sauvegarde journalière ainsi qu'un jeu de sauvegarde mensuelle), conservée à l'extérieur du site d'exploitation du Progiciel, étant vivement recommandé de vérifier la cohérence des résultats produits à l'aide du Progiciel et lors des impressions de ces derniers.

Il appartient également au Client d'informer GIAM INFORMATIQUE par LRAR, au plus tard 6 semaines avant la date du changement, de toute modification devant intervenir dans l'environnement matériel ou logiciel, ou en cas de déménagement des locaux du Client. GIAM INFORMATIQUE se réserve alors le droit de lui notifier, dans les quinze jours suivants, par lettre recommandée avec avis de réception, la résiliation des présentes conformément aux dispositions prévues aux conditions générales.

## 16. Formation

Les services de formation font l'objet de conditions particulières distinctes et d'un bon de commande distinct.

## 17. Résiliation

La résiliation des présentes conditions particulières peut être prononcée dans les conditions définies aux conditions générales.

En cas de résiliation, et quelle qu'en soit la cause, le Client devra cesser d'utiliser le Progiciel, restituer la totalité des éléments constituant le Progiciel (programme informatique, documentation, copies de sauvegarde), sans en conserver de copie et remettre à la Société une déclaration certifiant qu'il s'est conformé à ces obligations en cas de résiliation.

La résiliation du contrat de licence entraîne la résiliation de plein droit des conditions générales et des conditions particulières de services visés au bon de commande.

## 18. Annexe

Les présentes conditions particulières contiennent une annexe A : « Description des Progiciels »

## **Annexe A : CARACTERISTIQUES DES PROGICIELS, FOURNITURE**

### **RUBIS Gestion Commerciale**

Logiciel de gestion spécialisé pour les négoce du bâtiment.  
Il permet de gérer l'activité de vente, achats et gestion de vos stocks.  
Plateforme : AS400

#### **DEEE**

Gestion de l'éco participation à la vente et à l'achat au niveau article.

#### **ETIQUETTES CODES BARRES**

A partir d'une imprimante code à barre (Zebra), vous éditez des étiquettes produits et têtes de gondole en les générant depuis Rubis. Plusieurs formats d'étiquettes sont proposés dans ce module.

#### **INTERFACE ETIQUETTES ELECTRONIQUES**

Le système d'étiquetage électronique permet de remplacer les étiquettes papier par l'affichage des prix sur des afficheurs à cristaux liquides. Il assure la mise à jour à distance des prix sans aucune intervention humaine et garantit l'adéquation prix affiché/prix facturé.

Ce module génère l'interface produit/tarif pour alimenter la solution externe « SES »

#### **EDI FOURNISSEURS/CLIENTS**

Ces modules d'Echanges de Données Informatisées permettent d'échanger d'ordinateur à ordinateur des données concernant des transactions en utilisant des réseaux et formats normalisés.

#### **CONDITIONS TARIFAIRES ACHATS**

Le module Conditions Tarifaires Achats permet d'optimiser la passation des commandes fournisseurs en gérant des remises quantitatives sur des gammes produits, commandes complètes, lignes produits, gratuités, remises d'implantation, majorations, franco, promotions

#### **PRECONISATION DE COMMANDES FOURNISSEURS**

Ce module permet de gérer vos réapprovisionnements en fonction des commandes en cours, du stock, des stocks mini et maxi, des historiques de ventes et de la saisonnalité éventuelle. Ces préconisations de commandes peuvent être transférées en commandes fournisseurs sans ressaisie

#### **STRUCTURE D'ACCUEIL FICHIERS (STRAC)**

Ce module permet d'intégrer des articles et des tarifs, à partir de fichiers numériques au format : Excel, Texte, Csv ...

#### **CATALOGUES FOURNISSEURS**

Ce module est complémentaire à la structure d'accueil fichiers  
Il offre la possibilité d'intégrer ponctuellement un article non référencé lors de la saisie de devis ou de commandes clients. Les mouvements effectués sur ces articles sont comptabilisés (via un compteur), ce qui vous permet de prendre des décisions quand à leurs référencements.

#### **STRUCTURE D'ACCUEIL (Devis, Commandes Clients, Achats etc...)**

Ce module permet l'intégration de devis techniques réalisés avec des programmes comme Adjustem, Prodevis, Reflex... dans l'application Rubis. Les commandes clients, fournisseurs et EDI peuvent également être intégrées.

#### **MULTI SOCIETES**

Réservé aux structures multi-sociétés, c'est l'assurance d'avoir une base de données centralisée et une mise à jour unique, tout en laissant ou non la liberté tarifaire

dans chaque société. Ce module est souvent complété par le module « Cession Intra Groupe » (Cf N°26)

#### **CESSIONS INTRA-GROUPE**

Associé au multi sociétés, ce module permet le transfert automatique de mouvements de cessions entre plusieurs sociétés avec facturation, sans aucune ressaisie.

#### **ETAPE DE PREPARATION DE COMMANDES CLIENTS**

Ce module permet de préparer des lignes de commandes clients en indiquant notamment le code préparateur et la localisation de stockage du produit préparé pour le client.

#### **PREPARATION DE COMMANDE WIFI**

Ce module peut être lié à l'étape de préparation  
Il permet de préparer les commandes en WiFi avec deux modèles d'organisation : Zéro papier ou scan des codes à barres imprimés directement sur les bons de préparation.  
La saisie de la quantité préparée par ligne de commande client se fait sur le terminal wifi.

#### **MAIL-FAX**

Ce module permet d'envoyer par mail ou par fax des documents Rubis depuis une session AS400, en utilisant une gestion des contacts intégrée à Rubis (contacts clients, fournisseurs etc...)  
Les fonds de page de la société sont compatibles avec cette solution.

#### **RUBIS WiFi**

Via un terminal WiFi, ce module permet d'effectuer vos inventaires tournants et de fin d'exercice, d'éditer des étiquettes article à distance, de passer des commandes fournisseurs et de saisir des réceptions de marchandises.

#### **VENTE ACCOMPAGNEE WIFI**

En complément du module Rubis WiFi, ce programme permettra la saisie de devis, de BL, de vente comptant avec l'édition du devis, bon de préparation, commande client, Bl, facture ou ticket, tout en accompagnant le client dans le magasin ou dans la cour.

#### **GESTION DES KITS**

La gestion des kits permet de définir un ensemble d'articles ou de services qui sont les composants d'un produit. Un produit commercial = plusieurs articles gérés en stock.

#### **GESTION DES LOTS (Fixes et variables)**

La gestion des lots est utilisée pour un article nécessitant un suivi de variantes telles que des couleurs des numéros de bain, des longueurs... et cela sous un seul code article et plusieurs codes lots. C'est un outil important pour l'optimisation de la base article et la gestion du tarif.

#### **RELANCE DE DEVIS**

Ce module permet un suivi efficace des devis émis avec gestion et historique des relances.

#### **CRM**

Le module CRM est destiné à vos commerciaux pour les aider à optimiser leur activité et réactivité.  
Activité grâce à un agenda électronique, des fiches clients pour les aider à s'imprégner de l'actualité commerciale et financière du compte, des comptes rendus de visite remontés dans Rubis.  
Réactivité en utilisant à distance Rubis pour réaliser des devis, des commandes, interroger les stocks et les tarifs en temps réel (avec une carte 3G)

#### **CRM+**

Le module CRM + est destiné aux managers commerciaux.  
Déterminer des objectifs commerciaux, des actions à mener, suivre l'activité des ATC et évaluer leurs performances...

#### **BORNE TARIF POUR LIBRE SERVICE**

Il s'agit d'une borne que l'on installe généralement dans un libre service. Elle « scanne » le code barre d'un article et affiche instantanément sa désignation, son tarif public HT et TTC et son unité de vente.  
Deux modèles existent : Connecté en WiFi (sans fil) ou câble RJ45.

#### **TPV (Terminal Point de Vente)**

Rubis TPV est un programme destiné à la caisse, pour la vente avec paiement comptant, indépendant du serveur applicatif. (le serveur n'a pas besoin d'être disponible pour que l'application fonctionne)  
Un TPV est accompagné d'un afficheur, d'un tiroir caisse, d'un pistolet lecteur code barre et d'une imprimante ticket / ticket chèque.  
Les transferts de données avec le serveur se font quotidiennement.

#### **FOND DE CAISSE**

Ce module permet de gérer les encaissements dans Rubis par caisse et de transférer les règlements en comptabilité. Il permet aussi l'édition d'un journal de caisse.

#### **FONDS DE PAGE AS400**

Les fonds de page AS400 sont activés directement sur le serveur AS400, et offrent aux documents Rubis (client et fournisseur) une présentation de qualité lors de l'édition sur des imprimantes laser.  
La présentation des fonds de pages n'est pas modifiable.

#### **FONDS DE PAGE REPORT**

Le module Report permet de générer des documents clients et fournisseurs via un serveur d'impression indépendant du serveur AS400. La présentation des documents est plus conviviale car elle s'adapte dynamiquement au contenu du document (économie de papier)  
Ils sont convertis au format standard du marché (pdf)  
Enfin, il est compatible avec un plus large choix d'imprimantes.  
La présentation des fonds de pages n'est pas modifiable.

#### **PRODUITS DANGEREUX**

Ce module permet la gestion du code ONU pour les articles « produits dangereux » ainsi que la classe danger, le groupe emballage. Ces éléments sont repris sur les documents de livraison ainsi que sur un bordereau récapitulatif de transport.

#### **INVENTAIRE DECALE**

Ce module permet de déterminer un inventaire fin d'exercice à partir d'un comptage antérieur (inventaire antérieur).  
Ex : inventaire au 31/12 et comptage effectué le 15/12

#### **Déclaration d'Echanges de biens**

Ce module permet le référencement des nomenclatures CEE au niveau Produit et la production des données nécessaires aux déclarations achat ou vente. Il est possible d'éditer un état de déclaration CEE ou de générer un fichier type .csv pour envoi à l'administration.

#### **Statistiques au PMP**

Ce module permet de calculer la marge brute des ventes dans les statistiques par rapport au PMP (prix d'achat moyen pondéré) au lieu du prix de revient.

#### **Taux de service**

Ce module permet de calculer un taux de service client et fournisseur mesurant la capacité à livrer la quantité commandée dans le délai prévu.

#### **Gestion des Objectifs**

Ce module permet de saisir des objectifs de vente afin de pouvoir les comparer avec le réalisé sur certains états statistiques.

## RUBIS COMPTABILITE

### **Rubis Comptabilité Générale**

Logiciel permettant la tenue de votre comptabilité générale, client et fournisseur.

### **Rubis comptabilité Analytique**

Module permettant de gérer à partir des écritures de comptabilité générale, les ventilations en comptabilité analytique.

Elle est intégrée à la comptabilité générale et permet un éclatement des charges et des produits pour une analyse interne, sans alourdir le plan comptable.

### **Rubis Budgétaire**

Ce module permet la saisie des budgets annuels par compte ou classe comptable et en résulte un comparatif budgété-réalisé.

Ce module lié à la comptabilité analytique permet un budget par section et nature d'opération analytique.

### **Prélèvements clients**

L'objectif de ce module est de générer en automatique un fichier des prélèvements clients qui pourra être sauvegardé sur CD ou téléchargé

### **Prélèvements Fournisseurs**

L'objectif de ce module est de générer en automatique les écritures comptables des prélèvements fournisseurs. Il nécessite l'installation du module des règlements automatiques des fournisseurs.

Le programme génère une écriture par prélèvement en date de comptabilisation égale à la date d'échéance

### **Structure Accueil Comptabilité**

Ce module permet l'intégration des écritures de comptabilité générale et analytique de logiciels externes. Le fichier fourni doit être de type .csv

### **Situation Financière**

Ce module permet de visualiser la situation financière d'une société à J-1.

Les éléments visualisés sont d'ordre comptable (solde comptable, virements à recevoir, effets à recevoir...) et d'ordre commercial (ventes clients non facturées, commandes clients non livrées, réceptions fournisseurs non contrôlés).

### **Virements commerciaux et bancaires « VCOM »**

Le virement commercial (VIRCOM) est un virement électronique expédié à la banque avant l'échéance du règlement et qui comporte le détail des factures payées.

Génération des virements au fur et à mesure des bons à payer, sans attendre la date d'échéance du virement et envoi du fichier par télétransmission.

### **Interface trésorerie pour Rapprochement bancaire**

Extraction des écritures de banque par banque et génération d'un fichier afin d'alimenter un logiciel externe de trésorerie.

### **Tableaux de Gestion**

Ce module permet la réalisation d'états à partir des écritures de comptabilité générale en faisant référence aux balances.

### **TVA sur décaissement & encaissement**

Ce module permet d'éditer un état préparatoire à la déclaration de TVA tenant compte des encaissements et décaissements.

## OPEN ENTREPRISE

Logiciel multi plateformes de gestion spécialisé pour les négoce du bâtiment

Il permet de gérer l'activité de vente, achats et gestion de vos stocks.

Il est interfacé avec notre logiciel open compta.

## OPEN COMPTABILITE

### **Gestion Multi-sociétés**

Ce module permet la gestion de plusieurs sociétés et d'accéder aux fonctionnalités associées.

### **Règlements fournisseurs**

Ce module permet de déterminer les règlements fournisseurs à établir (possibilité de pointer les factures à régler) avec :

- Impression de lettres-chèques.
- Impression de lettres-traites.
- Génération sur support magnétique d'ordres de virement.

Génération écritures comptables et lettrage automatique.

### **Analytique**

Ce module permet la gestion des écritures analytique avec les fonctionnalités suivantes :

- Gestion de familles analytique (regroupement de sections analytiques)
- Ventilation des sections automatique par compte (ou lors de la saisie d'écriture)
- Journaux purement analytiques
- Impression de journaux, grand livres et balance analytique.
- Gestion de sections avec date de clôtures : Permet de reconduire une section analytique sur plusieurs exercices (ex : Suivi de chantier)

### **Immobilisations**

Ce module permet la gestion des immobilisations avec le calcul des amortissements à travers les outils suivants :

- Familles de biens amortissable : Permet d'obtenir le type, la durée et le taux d'amortissement en fonction de la famille de biens.
- Définition des immobilisations (Comptes, Eléments d'achat, éléments de cession, Amortissement linéaire ou dégressif, ...)
- Calcul des amortissements
- Impression liste des immobilisations, états annuels des amortissements et des immobilisations.
- Génération automatique des écritures d'amortissements et de cession

### **Budgets**

Ce module permet de définir un budget prévisionnel pour un compte, une section analytique, une racine de compte afin d'obtenir un état comparatif entre le réel et le réalisé. La répartition de chaque budget peut être faite soit de manière linéaire, soit manuelle.

Remarque :

Fonction de report des budgets de l'année précédente.

## OPEN MOBILE (Appareil mobile)

### **Module saisie**

Ce module permet de saisir les quantités pour chaque article saisi (ou lecture code à barres) afin d'effectuer en mode déconnecté l'une des opérations suivantes : Commande de réapprovisionnement, Bon de livraison, Inventaire ou Contrôle de prix.

### **Module Consultation**

Ce module permet d'effectuer en mode déconnecté l'une des opérations suivantes : Consultation de tarif général, consultation de tarif client, appel téléphonique selon bases de contacts clients, envoi confirmation de prix par SMS, Consultation de statistiques multi-critères.

### **Module WiFi**

Ce module permet de saisir les quantités pour chaque article saisi (ou lecture code à barres) afin d'effectuer en mode connecté l'une des opérations suivantes : Livraison directe, livraison sur commande, impression bon de livraison ou facture directe.

## OPEN PRO

### **Gestion Multi-Sociétés**

Ce module permet la gestion de plusieurs sociétés comptable et d'accéder aux fonctionnalités associées.

### **Communication**

Ce module permet de gérer l'envoi/réception d'E.mail et de télécopie à partir du logiciel. Le document est envoyé directement au client (ou fournisseur) en fonction de l'adresse mail (ou numéro de télécopie) indiqué au niveau de la fiche client (ou fournisseur).

Ce module donne également accès à la gestion de mailing (Editeur de document avec publipostage, Envoi mailing groupé par télécopie ou par courrier).

### **Fabrication**

Ce module permet de gérer la fabrication de produits constitués d'un ensemble d'autres produits (composants). Le module permet de gérer les étapes suivantes :

- Définition des produits finis (soit pré-établis, soit à la demande lors de la fabrication)
- Calcul du réalisable selon stock
- Ordres de fabrication (destiné au préparateur)
- Saisie de la fabrication selon consommations réelles.

### **Règlements clients**

Ce module permet la gestion des encaissements et des dépenses à partir du logiciel.

La saisie de règlement client s'effectue directement par pointage des factures non réglées (ou saisie manuelle) et/ou règlements déjà perçus par liaison avec OPEN COMPTABILITE. La génération des écritures comptables permet le transfert en comptabilité des règlements.

Le module permet également :

- La gestion de la remise de chèque à la banque avec génération de l'écriture comptable correspondante.
- La globalisation des règlements par carte bancaire avec regroupement des règlements pour transfert en comptabilité afin de faciliter le rapprochement avec le relevé de banque.

### **Générateur d'état et requêtes**

Ce module donne accès à 2 fonctionnalités :

- Le générateur de statistiques : Permet de constituer des résultats à la demande en fonction des données statistiques de ventes.
- Le générateur d'état : Permet de personnaliser les documents commerciaux (logo, taille, police, couleur, ajout/ suppression de commentaires et de données, déplacement de champs, ...)

### **Gestion de la relation client (CRM)**

Ce module permet le suivi des affaires (liées ou pas à un devis) et le suivi des relations clients à travers les outils suivants :

- Gestion des prospects
- Gestion des affaires (Devis rattaché, probabilité de gain, notion gagné/perdu/inactive, Concurrents, Etape commerciale, ...)
- Gestion des actions (Prise de RDV, Envoi E.mail / Télécopie, Message, ...)
- Agenda
- Suivi d'activité (affaires)
- Messagerie interne
- Tableaux de bord clients
- Statistiques affaires, actions et devis
- Interface avec logiciel de mailing pour envoi groupé.

## OPEN WEB

Open Web est un site marchand totalement intégré à la gestion commerciale, qui ne nécessite aucune compétence technique pour l'administrer.

Il offre la possibilité de mettre en ligne vos catalogues et promotions avec visualisation de photos, fiches techniques, meilleures ventes... mais aussi de proposer un espace dédié à vos clients (saisie des commandes, consultation de l'historique des commandes)

Les commandes passées sur Internet par vos clients ne nécessitent aucune ressaisie dans nos progiciels gestion commerciale.

#### **OPEN METRE**

Logiciel de Calcul de Métrés simple et efficace des négociants de Matériaux de Construction.  
Saisie des cotes sur plan à partir d'une table à digitaliser ou par saisie au clavier.  
Duplication des plans par niveaux.  
Le calcul s'effectue par niveaux ou articles cumulés, ou par les deux.  
Réalisation facile de variantes.  
Visualisation détaillée en 3D.  
Interfacé avec nos progiciels de gestion commerciale.

#### **OPEN PLANNING**

Outil de planification des ordres de transport (livraison client, enlèvement fournisseur, cession inter-dépôt...) interfacé avec nos progiciels de gestion commerciale.  
Gestion des véhicules et de leurs spécificités (grue, benne...).  
Gestion du planning des chauffeurs.  
Affectation des ordres de transport sur le planning  
Gestion du taux d'occupation des véhicules.